



**SPPRUL** - CSQ

Syndicat des professionnelles et professionnels  
de recherche de l'Université Laval

## Info-Négo 7 13 juillet 2023 – Suspens du processus de conciliation

*Le mardi 11 juillet 2023*, dans le cadre du processus de conciliation, les parties se sont rencontrées au Pavillon Paul-Comtois dans le but de dégager une voie de passage en matière salariale.

L'offre salariale de l'Université Laval qui figure actuellement sur la table vise à convenir, pour les années 2023 à 2027, d'indexations sans s'intéresser fondamentalement à la demande phare des PPR, à savoir, l'équité avec les collègues qui accomplissent un travail équivalent tant dans notre Université (marché de référence interne) que dans les autres universités québécoises (marché de référence externe).

Qui plus est, le SPPRUL-CSQ comprend que le maximum de l'enveloppe monétaire disponible à l'Université Laval ne s'approche pas de la plus basse offre acceptable par le Syndicat.

À ce sujet, comme l'Université Laval ne répond pas à la demande d'équité avec les collègues de l'APAPUL qui accomplissent un travail équivalent à l'Université Laval, le comité de négociation n'était plus en mesure de faire avancer la négociation dans le respect de son mandat d'équité entre les gens ayant une scolarité et des responsabilités semblables et des gens qui déploient des efforts équivalents dans des conditions de travail similaires.

À l'évidence, les mandats respectifs des comités ne leur permettent pas de dégager une zone de règlement.

En conséquence, le conciliateur a fait le choix de suspendre les séances de conciliation prévues les 12 et 14 juillet 2023.

Devant cette impasse, le comité de négociation collective se doit de vous informer de la situation et vous invite, d'ores et déjà, à réserver votre après-midi du mercredi 30 août 2023 à cet effet

ENSEMBLE – On fait partie de la solution.

Le comité de négociation.